



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE

infolettre

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Un leadership qui porte ses fruits

Depuis 1994, la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne contribue, par son rôle de catalyseur, à appuyer la vitalité des communautés francophones et acadiennes dans l'ensemble du pays.

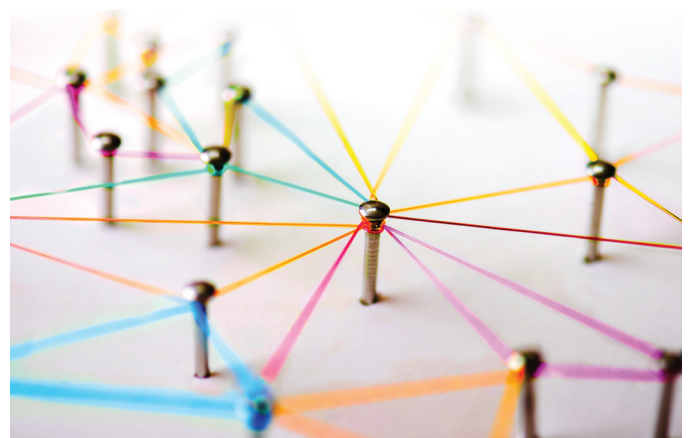
Au cours de la dernière année, les activités de la Conférence ont été concentrées sur l'immigration francophone. Grâce à une solide collaboration, les ministres responsables de la francophonie canadienne et ceux responsables de l'immigration ont positionné ce dossier sur la liste des priorités de leurs gouvernements. Lors d'un **Forum conjoint** tenu à Toronto en mars 2018, ils ont adopté un *Plan d'action fédéral-provincial-territorial visant à accroître l'immigration francophone*. Les gouvernements se sont ainsi outillés pour répondre aux défis démographiques posés à leur francophonie respective.

Quelques semaines plus tard, la Conférence a tenu à Calgary un **Symposium sur l'immigration francophone**, permettant d'entamer un dialogue fructueux entre les représentants des communautés et les partenaires gouvernementaux. La collaboration renouvelée entre ces acteurs clés favorisera la complémentarité des réponses aux besoins des nouveaux arrivants d'expression française et de leurs communautés d'accueil.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

L'amélioration des **services en français** demeure la priorité absolue de la Conférence. L'année 2018 a été l'occasion pour les ministres d'engager leurs équipes vers une augmentation des renseignements et des services gouvernementaux en français, conformément à l'engagement pris en juin 2017. Plus spécifiquement, les ministres ont mis en place un groupe de travail pour améliorer l'accès à la **justice familiale** en français.

Lors de la 23^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, les 5 et 6 juillet 2018, les ministres orienteront les travaux de la prochaine année. Ils se réuniront sous le thème « **Garder le contact** », qui souligne l'importance d'être à l'affût des besoins particuliers des communautés francophones éloignées des grands centres. Une thématique d'autant plus opportune que la rencontre aura lieu à Whitehorse, dans le territoire du Yukon.



Québec



Manitoba



Yukon



Canada

Un Plan d'action pour les langues officielles à l'écoute des régions

Avec son nouveau *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, le gouvernement du Canada cherche à maximiser la portée de ses actions au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans l'ensemble des régions du Canada. Les mesures proposées s'appuient sur de nouveaux investissements de près de 500 millions de dollars et visent notamment à :

- Attirer et retenir des immigrants d'expression française partout au pays afin de rétablir la proportion de francophones vivant en milieu minoritaire à 4 % d'ici 2036;
- Augmenter l'offre de services de garde d'enfants en français et appuyer la formation des éducateurs en petite enfance;
- Former et maintenir en poste des professionnels de la santé francophones dans les communautés minoritaires;
- Renforcer l'accès à la justice dans les deux langues officielles;
- Soutenir le recrutement d'enseignants pour les écoles de la minorité;

- Appuyer les radios, journaux et autres médias communautaires;
- Stimuler le tourisme dans les communautés avec le Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone.



En appuyant les communautés francophones dans des domaines prioritaires également identifiés par la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne tels que l'immigration, la petite enfance et l'offre de services, le Plan aura des retombées positives sur le dynamisme des communautés partout au Canada, y compris dans les régions éloignées.

ONTARIO

Deux programmes pour servir l'ensemble des communautés franco-ontariennes

Pour servir les 622 415 francophones de l'Ontario et assurer une cohésion sur un territoire aussi vaste, le gouvernement se doit de donner aux communautés les outils dont elles ont besoin pour assurer leur vitalité et leur prospérité.

Dans cet esprit, le *Programme d'appui à la francophonie ontarienne* (PAFO) du gouvernement de l'Ontario est exemplaire par son impact géographique. Grâce à une enveloppe de 3 millions de dollars sur 3 ans, le PAFO soutient la mise en œuvre d'activités culturelles et communautaires pour l'ensemble des francophones et des francophiles. En tout, 57 initiatives communautaires ont obtenu du financement pour les deux premières années du programme. La période de demande pour 2019-2020 débutera en septembre 2018.

Un deuxième projet, *pratiquO*, permet aux professionnels de la justice d'approfondir leurs compétences juridiques en français en offrant de la formation en français qui satisfait aux exigences du Barreau de l'Ontario. Ce nouveau programme de formation professionnelle continue est offert par l'entremise de l'Université d'Ottawa, en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario. La formation et la sensi-

pratiquO

bilisation des juristes ontariens en français réduisent les obstacles linguistiques et permettent à davantage de francophones d'avoir accès à des services de justice efficaces et de qualité.

Un partenaire essentiel de *pratiquO* est *Jurisource.ca*, une bibliothèque virtuelle disponible partout au Canada qui offre l'accès, entre autres, à des modèles d'actes, des lexiques, des dossiers thématiques, des résumés d'arrêts et des formations professionnelles, en plus de permettre de réaliser des recherches par domaine de droit dans les deux langues officielles.

La formation et la sensibilisation des juristes ontariens en français réduisent les obstacles linguistiques.

Ensemble pour le français!

Dévoilée en juin 2017, la *Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes* réitère l'importance de la francophonie canadienne dans les relations du Québec avec les autres composantes du pays. Elle propose un dialogue aux Québécois et à l'ensemble des Canadiens, pour mieux se connaître et ainsi mieux se reconnaître. La francophonie canadienne est au cœur de ce dialogue.

La tournée du ministre Jean-Marc Fournier pour présenter la Politique au cours de la dernière année a été l'occasion de poursuivre la mise en place d'initiatives qui permettent au Québec de renforcer ses liens de solidarité avec les communautés francophones et acadiennes.

Des accords de coopération et des déclarations témoignant du rôle clé de la francophonie canadienne dans la fondation et la construction du Canada d'aujourd'hui et de demain, ont aussi été signés avec la plupart des provinces et territoires.

Le Québec a également renouvelé ses ententes avec la Fédération des communautés francophones et acadienne en 2015 ainsi qu'avec la Société Nationale de l'Acadie en 2018.

Le Québec dispose également de bureaux situés à Toronto et à Moncton. Ces bureaux ont pour mandat d'entretenir des relations étroites avec les francophones et les Acadiens du Canada et de contribuer à l'émergence d'initiatives favorisant le dynamisme du français au bénéfice de tous les Canadiens.



NOUVELLE-ÉCOSSE

Collaboration accentuée avec la communauté

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a intensifié récemment ses efforts pour communiquer avec la communauté acadienne et francophone.

La ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie a créé un comité consultatif formé de six membres de la communauté acadienne et francophone pour l'informer des priorités et des initiatives de la communauté et la conseiller. Depuis sa création, le comité s'est réuni deux fois.

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie a consulté les organismes de la communauté avant de préparer, en collaboration avec le Comité de coordination des services en français, son plan stratégique de 2018 à 2023 pour l'offre gouvernementale de services en français.

Les nouvelles lignes directrices pour la communication en français aideront Communications Nouvelle-Écosse à informer les ministères de leurs obligations. Tous les sites Web du gouvernement de la Nouvelle-Écosse seront



réunis sur une nouvelle plateforme conçue pour faciliter et maximiser l'accès aux renseignements gouvernementaux. La publication de profils dans l'hebdomadaire *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* contribue à promouvoir les services offerts en français par le gouvernement.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'est engagé à prendre en considération les points de vue des Néo-Écossais francophones et à offrir à ces derniers une expérience agréable et uniforme quand ils demandent des services ou des informations en français.

Processus de consultation continu avec la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît la contribution des organismes acadiens et francophones au développement de la province et c'est pourquoi il a mis en place un processus de consultation et d'échanges continu avec des représentants communautaires acadiens et francophones de la province.

Depuis 2008, le premier ministre du Nouveau-Brunswick rencontre annuellement les porte-paroles des organismes provinciaux représentant les intérêts des communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement tient également des consultations avec ces groupes dans le contexte des ententes fédérales-provinciales sur les langues officielles afin d'obtenir leur avis sur divers enjeux liés à la prestation des services dans les deux langues officielles. Ces discussions, tout en éclairant le gouvernement dans l'élaboration du plan d'action en vertu de l'Entente relative à la prestation de

services en français, permettent aux différents organismes de faire avancer certaines priorités inscrites dans leurs plans respectifs.

Ainsi, au cours des dernières années, la communauté acadienne et francophone a été sollicitée durant l'élaboration du plan de mise en œuvre des obligations linguistiques du gouvernement et lors du processus de révision de la *Loi sur les langues officielles*.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick tient à maintenir un partenariat positif et efficace avec sa communauté et continuera à travailler en étroite collaboration avec celle-ci dans le but de faire avancer les intérêts de ses concitoyens et concitoyennes.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick tient à maintenir un partenariat positif et efficace avec sa communauté.

MANITOBA

Les Centres de services bilingues du Manitoba – pour se rapprocher des communautés francophones rurales

Tandis que la majorité des francophones au Manitoba habitent Winnipeg, il y a aussi plusieurs communautés vibrantes dans les régions rurales. Pour s'assurer que les francophones de ces régions pourront accéder aux services gouvernementaux dans la langue officielle de leur choix, la province a établi les *Centres de services bilingues (CSB)*.

Les CSB sont des guichets uniques où les Manitobains et Manitobaines ont accès à un large éventail de programmes et de services gouvernementaux en anglais et en français. La plupart des CSB ont également des employés fédéraux et municipaux, permettant ainsi l'accès aux services de tous les paliers de gouvernement. Il y a présentement six CSB établis dans diverses régions du Manitoba où la vitalité de la langue française est forte.

Chaque CSB a un agent d'information qui aide le grand public à s'y retrouver dans l'éventail de programmes et services gouvernementaux. Les agents mènent aussi des activités de sensibilisation communautaire qui facilitent la communication et renforcent les relations entre le gouverne-

ment et les francophones. Cette proximité communautaire est particulièrement importante dans les régions plus éloignées comme Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Lourdes, où les résidents d'expression française savent qu'ils peuvent se fier aux CSB pour appuyer leurs interactions avec le gouvernement.

Les CSB offrent une occasion privilégiée à la province de jouer un rôle essentiel dans l'épanouissement des communautés francophones rurales. La *Loi sur les centres de services bilingues* reconnaît et protège ce modèle innovateur.



Projet des lieux historiques francophones

En mai 2017, la direction du Patrimoine du ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des ressources naturelles et du Développement rural de la Colombie-Britannique a lancé un projet, dans le cadre du programme de reconnaissance du patrimoine provincial, visant les lieux historiques d'importance pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

Ce projet de reconnaissance est appuyé par un comité consultatif francophone formé à partir des recommandations de la communauté francophone. Dans le cadre de ce projet et durant la période de mise en nomination, du 13 mars au 24 juin 2018, la province cherche à obtenir des propositions du public pour l'inscription de lieux historiques ayant une signification pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique, et qui reflètent le développement et l'histoire de la province.

Les lieux d'importance provinciale seront sélectionnés par une équipe d'évaluation; ils seront ensuite officiellement reconnus en vertu de la loi sur la conservation du patrimoine et ajoutés



au répertoire des lieux historiques de la Colombie-Britannique. Une carte virtuelle des lieux historiques francophones inclura tous les lieux nommés par le public, ainsi que ceux sélectionnés pour une reconnaissance officielle.

La reconnaissance des lieux historiques dans toutes les régions géographiques témoigne des diverses valeurs patrimoniales de la province et renforce l'identité de la Colombie-Britannique comme province multiculturelle.

Ce projet a reçu l'appui de l'Entente Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le Congrès mondial acadien 2019 : un événement rassembleur

Pour la francophonie de l'Île-du-Prince-Édouard, 2018 est une année de préparatifs puisqu'en 2019, la province aura la chance d'être l'hôte, avec le Sud-Est du Nouveau-Brunswick, de la 6^e édition du Congrès mondial acadien (CMA). À l'Île, c'est d'un bout à l'autre de la province que se dérouleront les célébrations : Tignish, Abram-Village, Wellington, Miscouche, Summerside, Rustico-Nord, Charlottetown et Souris. D'ailleurs, c'est à Abram-Village, dans la région acadienne d'Évangéline, qu'aura lieu la Journée d'ouverture du CMA.

L'Île-du-Prince-Édouard est très enthousiaste à l'idée d'accueillir pour la première fois cet événement rassembleur qui permet aux communautés acadiennes d'ici et des quatre coins de la planète de tisser des liens et de nourrir les relations qu'elles entretiennent. Le CMA donnera l'occasion à l'Acadie insulaire de briller dans un contexte mondial. Il sera aussi un événement qui permettra aux francophones, aux francophiles et aux amis de l'Acadie de célébrer une partie intégrante de la francophonie canadienne et mondiale.

L'Acadie est une grande famille qui rassemble des gens de tous âges et tous horizons, et en 2019, le CMA soulignera ce fait en mettant en vedette deux manifestations de la culture acadienne, soit celle du Sud-Est du Nouveau-Brunswick et celle de l'Île-du-Prince-Édouard.



Tenir nos citoyens francophones bien informés

Les services en ligne constituent un outil important et rentable permettant d'établir des relations avec nos citoyens. La Direction des affaires francophones (DAF) du gouvernement de la Saskatchewan utilise les médias numériques et sociaux pour garder contact avec ses collectivités francophones établies partout en Saskatchewan.

Le site saskatchewan.ca/bonjour, portail des programmes et services offerts en français par le gouvernement, propose aux clients un contenu convivial à accès simple et rapide. Grâce aux 218 pages Web françaises, la communauté fransaskoise peut accéder à un éventail d'informations dans de nombreux domaines, dont l'éducation, la santé, la justice et l'emploi.

La DAF administre aussi la page Facebook [Services en français en Saskatchewan](#). Le gouvernement garde contact avec la communauté fransaskoise en y affichant des opportunités d'emploi bilingues, des alertes météo, de même que des renseignements sur les événements



francophones et sur les programmes et services en français, nouveaux ou actuels. Cette page publie annuellement environ 232 annonces et permet de diriger les clients vers l'information en français disponible en ligne.

La communauté fransaskoise peut aussi communiquer avec le Centre de services aux citoyens par courriel à bonjour@gov.sk.ca ou appeler sans frais un agent bilingue de prestation des services au 1-888-345-0850, cinq jours par semaine, de 9 h à 16 h.

ALBERTA

Un nouveau chapitre pour la francophonie albertaine

La toute première *Politique en matière de francophonie* de l'Alberta, annoncée en juin 2017, a marqué un tournant pour les Albertains d'expression française. Fondée sur une relation enrichissante, collaborative et respectueuse avec la francophonie de la province, la Politique énonce les principes directeurs que le gouvernement s'est donnés pour maintenir les services en français existants dans la province et en élaborer de nouveaux. La Politique crée également davantage d'occasions pour reconnaître les contributions passées et présentes de la francophonie albertaine.

L'Alberta a ainsi célébré de nombreuses premières historiques cette année, y compris la proclamation du Mois de la francophonie de l'Alberta, en mars. De plus, pour la première fois de son histoire, la province a hissé le drapeau franco-albertain à titre de symbole de distinction en vertu de l'*Emblems of Alberta Act*.

Comme l'indique la politique, le gouvernement de l'Alberta estime que les parties prenantes de la francophonie sont des partenaires précieux dans l'élaboration et la prestation de services en français. C'est pourquoi la province a également



Des représentants du gouvernement et des membres de la communauté, au dévoilement de la nouvelle Politique en matière de francophonie de l'Alberta.

créé un nouveau Conseil consultatif. Le Conseil, qui sera opérationnel dès l'automne 2018, guidera le ministre de la Culture et du Tourisme responsable du Secrétariat francophone en ce qui concerne la mise en œuvre continue de la Politique. Il veillera aussi à ce que la communauté francophone de l'Alberta soit représentée dans toute sa diversité géographique, culturelle et démographique.



TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Les services en français en essor à Terre-Neuve-et-Labrador

Pour répondre aux besoins des clients francophones ruraux et urbains, Terre-Neuve-et-Labrador s'est concentrée récemment sur les renseignements et services en ligne et sur la réalisation d'un projet pilote axé sur la prestation de services.

Les résidents francophones de la province ont maintenant accès aux formulaires de demande de dossiers de conduite et de certificats de naissance, de mariage et de décès sur le site Web de Service T.-N.-L. Des renseignements en français concernant les pièces d'identité, les permis de conduire et l'immatriculation des véhicules y ont aussi été affichés. La population a donc accès à des renseignements importants

sur les événements de la vie. C'est le fruit d'un dialogue constructif et continu entre le gouvernement et la communauté francophone et acadienne de la province.

En janvier 2018, le Bureau des services en français (BSF) a lancé un projet pilote pour établir des « navigateurs » de services en français dans deux divisions de Service T.-N.-L. où les services en français sont souvent demandés (état civil et immatriculation des véhicules). Un navigateur est une personne-ressource qui assure la liaison entre son ministère et le BSF lorsque le public demande des services en français. Le BSF envisage d'élargir progressivement ce concept au sein du gouvernement.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La sécurité n'a pas de langue

L'offre de services de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) est fortement axée sur l'accès équitable pour tous les intervenants dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, et ce, dans la langue officielle de leur choix.

Nous étendons notre portée

L'automne dernier, la CSTIT a lancé une application mobile sur la santé et la sécurité au travail, donnant aux intervenants accès à des renseignements, à la législation et à des ressources sur la sécurité, en français et en anglais. Conçue spécialement pour le Nord, l'application est accessible sans connexion Internet, et donc, dans les communautés éloignées, dans les mines et sur les chantiers. Nous nous soucions de lancer et de mettre à jour nos services, numériques ou pas, simultanément dans les deux langues officielles.

La sécurisation culturelle

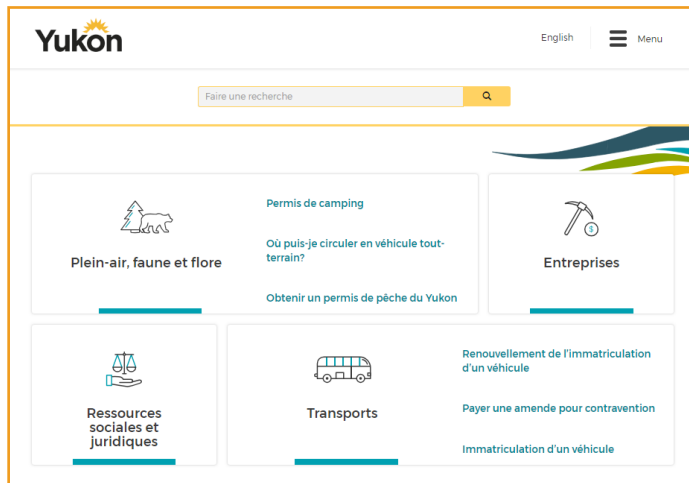
La CSTIT est fière d'avoir collaboré avec le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) pour développer une formation SIMDUT, adaptée aux enjeux du Nord et offerte gratuitement en français, en anglais et en inuktitut.

Nous nous efforçons de mener la charge en matière de sécurisation culturelle et linguistique dans notre promotion de la sécurité dans le Nord. Nous sommes sur la bonne voie.



Cultiver le lien avec les Yukonnais

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Yukon a mis en place divers projets visant à consolider les relations avec le public et lui donner un meilleur accès à ses services. Voici quelques initiatives récentes :



Yukon.ca — Entièrement bilingue, ce nouveau site centré sur l'utilisateur met au premier plan l'information la plus souvent cherchée par le public. Les icônes qui figurent sur les pages facilitent la navigation et le repérage des informations. L'approche conviviale pour recueillir les commentaires permettra d'améliorer l'expérience utilisateur en continu.

Engageyukon.ca — Le gouvernement du Yukon souhaite faciliter les échanges avec le grand public. Ce site est lui aussi entièrement bilingue; il permet de prendre part aux discussions et de consulter les résultats des différentes consultations publiques réalisées.

Médias sociaux — Le gouvernement du Yukon possède désormais sa propre page Facebook et son compte Twitter en français.

Sur la page Facebook, vous retrouverez une mine d'informations ainsi que des invitations sélectionnées tout spécialement pour les Franco-Yukonnais.

Cette nouvelle plateforme d'échange permet aux utilisateurs de poser leurs questions tout en exprimant librement leurs idées.

Le compte Twitter est davantage orienté vers le suivi de l'actualité et les signalements d'urgence et relaie, en français, toute autre information pertinente émanant du gouvernement du Yukon.

NUNAVUT

Cours de français pour les fonctionnaires

Le Nunavut possède trois langues officielles : l'inuktitut (langue inuite), l'anglais et le français. Afin de renforcer et de soutenir l'utilisation du français dans la fonction publique, le gouvernement du Nunavut a offert des cours de français à près de 200 employés depuis 2014. La formation comprend des cours de 30 heures ciblant les niveaux de compétence allant de débutant à avancé, ainsi que des cours d'introduction plus courts d'une durée d'un ou deux jours. La formation est principalement offerte à Iqaluit (où vit la

majorité des Nunavummiuts francophones), mais elle a également été offerte à Baker Lake, Cambridge Bay, Pond Inlet et Rankin Inlet en raison de l'intérêt et de la demande accrus des employés. Près de 50 % des participants aux cours de français sont des Inuits dont la langue maternelle est l'inuktitut.

La formation continue en français à tous les niveaux aide à mieux faire connaître le français et à accroître la capacité du gouvernement du Nunavut à offrir des services en français aux Nunavummiuts.



De la gauche : L'instructeur Michel Payette et les participants Francis Elimimian, Jean Arnaquaq, Allison Barnett, Rutvik Patel et Ooraima Holland.